



Communiqué de presse – Lyon, le 18 février 2019

INDIGO® weel lance ses premiers e-scooters en libre-service à Lyon et présente sa nouvelle stratégie pour ses vélos

**e-scooters : la capitale des Gaules est la seconde ville française à
bénéficier de ce nouveau service complémentaire aux vélos**



Dans la veine de ses vélos en libre-service et suite au succès rencontré par ses tout nouveaux véhicules électriques à Toulouse, INDIGO® weel est fière d'annoncer le lancement de son service de location de scooters électriques en freefloating à Lyon.

Dès aujourd'hui, une première vague composée d'une centaine d'e-scooters sera déployée au cœur de la ville. Ces nouveaux véhicules viennent compléter les 2 500 vélos INDIGO® weel, actuellement en cours de redéploiement sur Lyon.

Tout comme les vélos, les scooters électriques sont accessibles sur une [application mobile unique](#) (disponible sur l'App Store et Google Play) permettant aux usagers d'adapter leur moyen de locomotion à leurs besoins de mobilité.

Les scooters électriques : seconde étape du développement d'INDIGO® weel à Lyon

Sans borne de stationnement, le scooter électrique partagé INDIGO® weel n'émet ni bruit, ni gaz polluant. Ce nouveau véhicule très complémentaire au vélo permet de répondre à des usages

différents, comme des distances **plus longues**, des routes à fort dénivelés, des déplacements à deux ou encore des trajets plus pressés.

Des e-scooters pensés en termes de confort et de sécurité, pour 2 passagers

Equivalent d'un 50 cc dont la vitesse est limitée à 45 Km/h, les e-scooters disposent d'un top case contenant deux casques homologués de tailles différentes, des charlottes pour l'hygiène, les papiers du véhicule et un gilet jaune. Aussi, les utilisateurs disposent automatiquement d'une assurance en Responsabilité Civile, individuelle conducteur et passager, ainsi qu'une assistance dépannage au véhicule et protection juridique.

Afin d'accompagner la prise en main des e-scooters pour ses clients, **INDIGO® weel a noué un partenariat avec l'Ecole de Conduite Française**, leur permettant de participer à des séances de sensibilisation de deux heures offertes à la conduite d'un scooter en ville. Ils bénéficieront également toute l'année de réductions sur le passage du permis AM. Enfin, les équipes locales INDIGO® weel, formées et expérimentées, sont disponibles au quotidien pour orienter les usagers.

Ses principales spécificités



- 2 batteries amovibles permettant une autonomie de 100 kms
- Système de géolocalisation au mètre près
- Freins à disques hydrauliques à l'avant et à l'arrière
- Système antivol avec alarme et blocage de roues
- Top case électronique contenant 2 casques

Où les trouver et où les garer ?

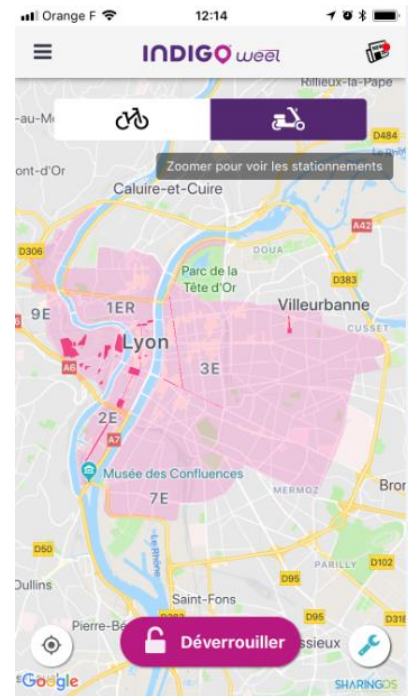
La zone de couverture des e-scooters, délimitée en couleur indigo dans l'application, est plus importante que celle des vélos. Elle comporte des zones d'exclusion qui correspondent aux zones piétonnes comme le quartier Saint Jean ou bien des artères comme la Rue de la République. Les places de stationnement 2 roues ont également été intégrées dans l'application, favorisant de fait les bonnes pratiques et le stationnement des scooters INDIGO® weel sur les parkings à scooters existant à Lyon.

Afin de sensibiliser les usagers au respect de la zone de couverture et de stationnement, INDIGO® weel a mis en place un système de pénalités qui débute à 7€ de l'heure en cas de privatisation et qui court jusqu'à 150€ en cas de stationnement hors zone.

Comment ça marche ?

Une inscription toute en ligne, sur l'application mobile :

- être âgé de 18 ans minimum,
- fournir un permis de conduire AM (ou B) ainsi qu'une pièce d'identité en cours de validité,
- un selfie et nos équipes pourront valider l'inscription sous 12 heures !



Horaire d'utilisation :

7 jours par semaine avec un service ouvert de 5h à 24h

Astuce : il est aussi possible de réserver le e-scooter sur une durée de 10, 20, 30 ou 60 minutes !!!
Pratique quand on veut partir au dernier moment !

Et les tarifs ?

Dans sa phase de lancement, **le service coûtera 3 euros pour les 20 premières minutes** (nos clients disposeront de 3 minutes en début de location pour vérifier que le véhicule fonctionne bien), **puis 1 euro par tranche de 10 minutes supplémentaires.**

Promotion de lancement sur Lyon uniquement : du 22/02 au 04/03 INDIGO® weel vous offre 5 € de crédit !!!

Tous les usagers Lyonnais ayant vu leur inscription confirmée au service de e-scooter entre le 22/02 et le 04/03 et ayant crédité leur compte INDIGO® weel, recevrons 5€ de crédits supplémentaires.

« À la pointe de l'innovation, la ville de Lyon est un exemple en termes de mobilités et de transports. Nous sommes honorés de poursuivre notre coopération avec la ville et de proposer une nouvelle expérience de mobilité urbaine aux Lyonnais, qui participe par ailleurs à la construction de la ville de demain. Les résultats obtenus sur Toulouse tant sur le taux d'utilisation des e-scooters que sur le respect des règles de stationnement sont très encourageants. In fine, nous pourrions envisager de déployer dans une première étape jusqu'à 500 scooters dans les rues de Lyon, qui est, à bien des égards, un formidable terrain d'expérimentation pour INDIGO® weel. »

Jean Gadrat, Directeur Général d'INDIGO weel

Vélos : vers une évolution du mode opératoire de nos vélos en libre-service, en concertation avec la ville

Toujours une attention particulière portée à la régulation et au stationnement

Avec ses 5 000 vélos en libre-service dans 7 villes françaises, INDIGO® weel a démontré le fort intérêt porté par ses clients aux nouveaux services de mobilité partagés.

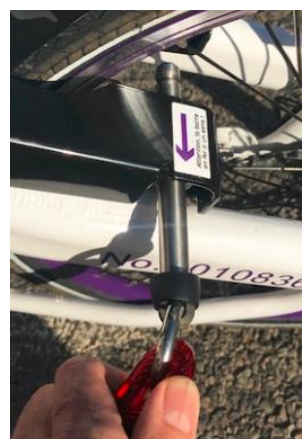
Après un an d'expérience du freefloating, l'objectif est désormais de capitaliser sur le retour d'expérience du service, des usagers et de nos mairies et entreprises partenaires. C'est pourquoi INDIGO® weel a décidé de faire évoluer son service vélo et demandera désormais à ses clients de stationner leurs véhicules sur du mobilier urbain prévu à cet effet.

Pour ce faire, INDIGO® weel a développé un nouveau cadenas et enrichi son parcours clients.

Un nouveau cadenas à accrocher à du mobilier urbain, pour mieux protéger les vélos

INDIGO® weel s'apprête à équiper sa flotte de vélos d'un tout nouveau genre de cadenas connecté.

Ce cadenas a été pensé pour résister aux incivilités. Il est désormais plus épais, équipé d'un bouclier et doté d'un câble rouge qui devra obligatoirement être accroché à un point fixe dans la rue (ex : arceau à vélo).



Une photo du vélo à prendre en fin de location pour responsabiliser les usagers

Pour terminer sa location, l'utilisateur devra désormais obligatoirement prendre une photo du véhicule, afin de démontrer qu'il est correctement stationné, et qu'il respecte ainsi les nouvelles règles du service.

Pourquoi un nouveau mode opératoire ?

INDIGO® weel est fière d'être la première société de vélos en libre-service de nouvelle génération qui évolue vers ce modèle opératoire afin de proposer une mobilité individuelle, durable et en harmonie avec son environnement. Ce nouveau dispositif, toujours aussi flexible et peu coûteux pour ses partenaires (Cf arceaux à vélos), nous permettra de contrôler notre flotte de vélos tout en réduisant considérablement les phénomènes de vandalisme et de privatisation.

Ce sera enfin un gage pour nos clients de retrouver des vélos dans leurs emplacements favoris !



A propos d'INDIGO® weel, première plateforme de mobilité multimodale française

En Octobre 2017, INDIGO lançait sa nouvelle filiale INDIGO® weel pour répondre aux différents enjeux urbains actuels (congestion des villes, besoin d'alternatives à la voiture individuelle, intermodalité...). Ainsi naissait **le premier service de vélo en free-floating français : une offre de transport responsable, flexible et simple d'utilisation**. Un an après son lancement, plus de 5000 vélos ont été déployés dans 7 villes en France. On compte 90 000 utilisateurs actifs et déjà plus de 800 000 trajets effectués.

Aujourd'hui, INDIGO weel accélère sa stratégie de diversification et se positionne rapidement comme **la première plateforme multimodale française qui associe sur une seule et même application un éventail croissant de solutions de mobilité urbaines** (vélos, vélos électriques et scooters électriques). Dès 2019, l'entreprise sera l'un des seuls acteurs à proposer à ses villes partenaires une application de référence pour couvrir tous les besoins de déplacements urbains.

A propos d'Indigo

INDIGO est un Groupe français, leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, qui emploie 20 000 personnes dans 15 pays et plus de 750 villes. Il est le seul opérateur du secteur à être présent sur trois continents et sur tous les types de stationnement : voirie, parcs en ouvrages, parcs privés mutualisés. INDIGO exploite plus de 5600 parkings dans le monde, avec plus de 2.3 millions de places de stationnement, et plus de 3000 km de voirie. INDIGO accompagne les collectivités et les acteurs privés (hôpitaux, centres commerciaux, gares, aéroports, universités ...) et développe des solutions de mobilité innovantes pour faciliter les déplacements des usagers en ville.

En juin 2016, INDIGO lance OPnGO, seule application qui offre une nouvelle expérience de stationnement, incluant la recherche d'itinéraire, puis la meilleure place au meilleur prix. Avec OPnGO, le parcours client évolue vers plus de liberté, plus de choix et plus de personnalisation. Enfin, en octobre 2017, INDIGO franchit une nouvelle étape et lance INDIGO Weel, devenant ainsi le seul acteur français à proposer une offre de vélos en libre-service sans station, destinée aux pays dans lesquels le Groupe est implanté.

INDIGO est un acteur global à l'ancrage local. Dans un marché de la mobilité en plein essor, estimé à 100 Mds€ en 2025, INDIGO est un acteur clé de la mobilité du futur. INDIGO. Place au futur.
www.group-indigo.com

CONTACTS PRESSE :

Rumeur Publique

Aurore DUPUY - 06 78 52 70 97

Pauline FLORENTIN - 06 24 48 32 70

Indigo@rumeurpublique.fr

Indigo

Claire-Lise Beaurenault

Responsable Communication - 01 49 03 12 79

claire-lise.beaurenault@group-indigo.com